

Le plan Juncker n'est pas aussi efficace que ce qu'affirme Bruxelles

EUROPE

Un rapport indépendant reconnaît les vertus de ce programme phare de la Commission européenne.

Ce texte pointe aussi de nombreux travers.

Gabriel Grésillon
@Ggresillon
— Bureau de Bruxelles

Le plan Juncker n'est pas aussi parfait que ce qu'affirme la Commission européenne. La Cour des comptes européenne a présenté, lundi, son audit de ce plan d'investissement au cœur de la stratégie économique de Bruxelles. Ce grand

projet cherche à démultiplier la force de frappe des financements européens : avec le concours de la Banque européenne d'investissement (BEI), l'Union mobilise 21 milliards d'euros pour apporter sa caution à des projets, dans le but d'entraîner d'autres financements, notamment privés. L'objectif initial de ce plan était d'impulser 315 milliards d'euros de nouveaux investissements dans l'Union européenne.

La Cour des comptes européenne a établi un diagnostic beaucoup plus nuancé. Certes, le plan Juncker a permis de nouveaux investissements. La BEI a ainsi quadruplé les montants alloués à des financements plus risqués.

La France en tête

Mais plusieurs problèmes sont détectés. D'abord, se pose la question des redondances : le plan Juncker a-t-il réellement permis de financer de nouveaux types d'investissement ? A cette question, un tiers des sondés par la Cour des

La répartition géographique des financements est pointée du doigt.

comptes européenne répondent qu'ils auraient pu avoir accès à d'autres types de financement. Mais ils ont préféré ce mécanisme, moins cher et offrant des prêts à plus longue échéance. Selon la Cour des comptes, le profil de risque moyen des projets financés aurait pu être plus élevé. « *Si le plan Juncker n'avait pas existé, une partie des projets qu'il a financés auraient été financés malgré tout* », résume un des auditeurs.

Ceux-là sont également dubitatifs devant les résultats affichés par Bruxelles. Le plan Juncker initial aura-t-il réellement débloqué autant de financements que le clame Bruxelles ? Il est trop tôt pour répondre à cette question,

mais les auditeurs en doutent. « *Il n'y aura pas 315 milliards d'investissements supplémentaires* », tranche l'un d'eux.

Enfin, la répartition géographique des financements est pointée du doigt. Bien que ce travers ait rapidement été identifié, le plan Juncker reste inégalement réparti sur le territoire de l'Union européenne : ce sont les pays les plus développés de l'UE qui en bénéficient le plus. La France arrive en tête du classement.

Conclusion de la Cour des comptes : plutôt que de travailler dès maintenant à une hypothétique généralisation de ce mécanisme lors de la période 2021-2027, l'Union européenne devrait peaufiner son fonctionnement actuel. Ce programme étant emblématique, il est « *d'autant plus important que les affirmations relatives à son efficacité soient construites sur des fondations solides* », tranche Leo Brincat, le membre de la Cour des comptes chargé de ce rapport. ■



Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker.